



Rendez-vous dimanche 1^{er} septembre de 9h00 à 12h00,
à la salle des fêtes.

Venez rencontrer les acteurs de la vie associative
qui animent notre village.

La plupart des associations seront présentes afin de vous renseigner
et prendre vos inscriptions.

Toutes les informations sur les associations sont disponibles sur le
site internet de la commune.

Samedi 13 juillet: fête Nationale

Grande journée festive aux abords des étangs de
Salonique.

A partir de 16h00.

Plus d'information sur le document ci-joint.

Samedi 7 septembre

Concours de boules

Organisé par l'Amicale Boules de Janneyrias

Stade bouliste

INFORMATION IMPORTANTE !

**IL N'Y AURA PAS DE
BROCANTE EN SEPTEMBRE
CETTE ANNEE.**



Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 13h30 – 17h00
Mardi - 13h30 – 17h00
Mercredi - FERMEE
Jeudi - 13h30 – 17h00
Vendredi - 13h30 – 17h00
Samedi - FERMEE

Contacts :

04/78/32/02/43

accueil.secretariat@janneyrias.fr

Derniers conseils municipaux :

- Mercredi 10 avril 2024
- Mercredi 05 juin 2024
- Mercredi 03 juillet 2024

Comptes-rendus disponibles sur les
panneaux d'affichage et sur le site
www.janneyrias.fr



Suivez-nous sur la page Facebook

Commune de Janneyrias

INFORMATION CIMETIERE

A dater du 5 juin 2024, l'achat ou le renouvellement d'une concession
funéraire de terrain est attribué pour une durée de 15 ou 30 ans.

TARIFS &

	15 ans	30 ans
Simple:	150€	300€
Double:	300€	600€

Roger ALLIGIER

Adjoint en charge du cimetière

CITOYENNETE

RAPPEL ANNUEL concernant les bruits de voisinage.

La réglementation concernant les bruits est notamment établie par un
arrêté préfectoral.

Les personnes doivent prendre toute précaution pour éviter que le voisi-
nage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de
leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la mu-
sique, ou machines qu'elles utilisent ou par les travaux qu'elles effec-
tuent.

Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants susceptibles de
causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires sui-
vants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés (Pentecôte inclus) de 10h00 à 12h00

Tous les bruits relatifs aux engins et matériels de chantier et de travaux
intéressant les bâtiments et leurs équipements sont autorisés :

du lundi au samedi, de 7h00 à 20h00

Ils sont interdits les dimanches mais aussi les jours fériés, sauf en cas
d'intervention urgente.



Informations municipales

Conseil Municipal des Jeunes

Nos conseillers municipaux se sont afférés à embellir le rond-point de la route de Villette d'Anthon, devant l'école des Fleurs.

Nous les remercions vivement pour cette belle initiative !

Merci à Maud Pelossier (professeur des écoles) et Jonathan (agent municipal) pour leur implication dans la réalisation de ce projet.

Roger ALLIGIER
Adjoint en charge du scolaire.



Environnement

Halte aux dépôts sauvages

Nous constatons une reprise des déposes de déchets dans la nature. Celles pour lesquelles une identification des auteurs des faits a été possible, n'impliquent pas des janneyssiens.

Nous allons déployer des moyens pour lutter contre ces infractions, mais nous avons aussi besoin de vous. Si vous constatez la présence de véhicules dans les chemins, susceptibles de jeter des déchets, n'intervenez pas mais recueillez des éléments, notamment la plaque d'immatriculation du véhicule utilisé, ou prenez discrètement des photos.

Notez l'immatriculation immédiatement sur votre téléphone ou un papier, ensuite envoyez l'information par mail à l'adresse:

police.municipale@janneyrias.fr

Merci de votre aide que je sais précieuse.
Stéphane Popille

Fauchage raisonné, biodiversité préservée !

Herbes hautes aux abords des voies : le fauchage raisonné à Janneyrias

Beaucoup de personnes se demandent quand est-ce que les herbes poussant le long des routes et chemins seront fauchées ou tondues, certaines sollicitant même la municipalité pour procéder à des interventions.

En effet, des herbes peuvent être hautes à certains endroits et notamment aux abords des chemins de terre. Or, nous faisons le choix d'effectuer un fauchage tardif afin de favoriser la biodiversité. Il faut ainsi réapprendre à tolérer, comme nos aïeux, la végétation spontanée et la faune associée (insectes, amphibiens dont grenouilles, tritons, reptiles, couleuvres, oiseaux nicheurs, perdrix, faisans...) qui trouve refuge, nourriture et lieux de nidification dans ces espaces enherbés. Bien évidemment, il faut toujours faire preuve d'un minimum d'attention par rapport aux quelques espèces qui peuvent présenter un danger comme les vipères ou les tiques et cela de la même manière que lorsque vous vous promenez en forêt ou à d'autres endroits publics ou privés comportant des herbes hautes ou des tas de pierres.

La biodiversité baisse de manière continue, le rythme de disparition des espèces étant cent à mille fois supérieur à celui du taux naturel d'extinction. La France figure parmi les dix pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées.

Dès lors, dans ce contexte et à l'heure où la protection de l'environnement prend une place centrale dans notre société, acceptons le fauchage raisonné (ce n'est que de l'herbe) et favorisons la biodiversité qu'il faut protéger partout où on le peut.

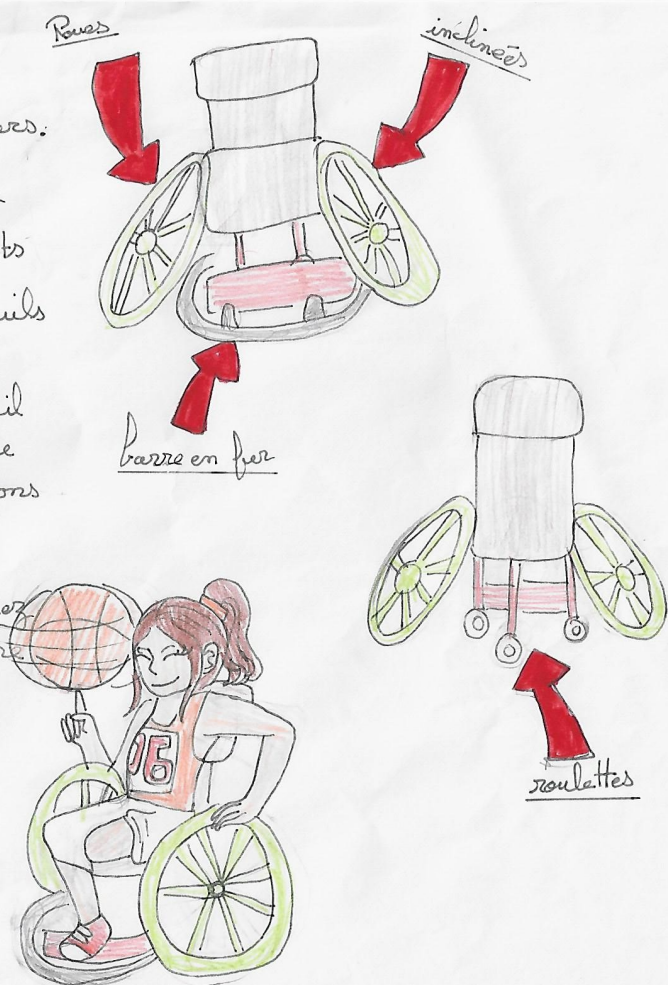
Norbert LECHES
Adjoint à l'environnement



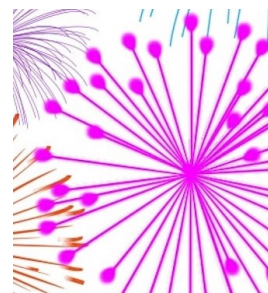
13/02/24 Le Handibasket

Il s'agit de la découverte du quotidien des handibasketeurs. Une discipline sportive pour les handicapés, du basket en fauteuil roulant. Les fauteuils roulants des handibasketeurs sont différents des fauteuils normaux, les roues sont inclinées, il y a une barre en fer en bas du fauteuil roulant et il y a des roulettes à l'arrière du fauteuil. Une découverte qui change la vie quand nous n'avons pas de fauteuil roulant, la sensation de ce jamais vue et vécu est extraordinaire. Une immersion dans leur quotidien. Car n'oubliez pas que nous pouvons être heureux même avec un handicap.

Louison Cuvier



**13
Juillet**



Grande journée festive pour la Fête Nationale

Cette année le feu d'artifice ne sera pas tiré depuis l'école des Fleurs.

La société **TEBIOR** et sa fondation **ARBORETUM**, ont souhaité ouvrir les portes des étangs de Salonique et vous offrir un magnifique feu d'artifice sur l'eau, ainsi qu'une découverte de ce lieu propice à la biodiversité.

Venez découvrir ce lieu et profiter d'activités diverses.

Au programme à partir de 16h00:

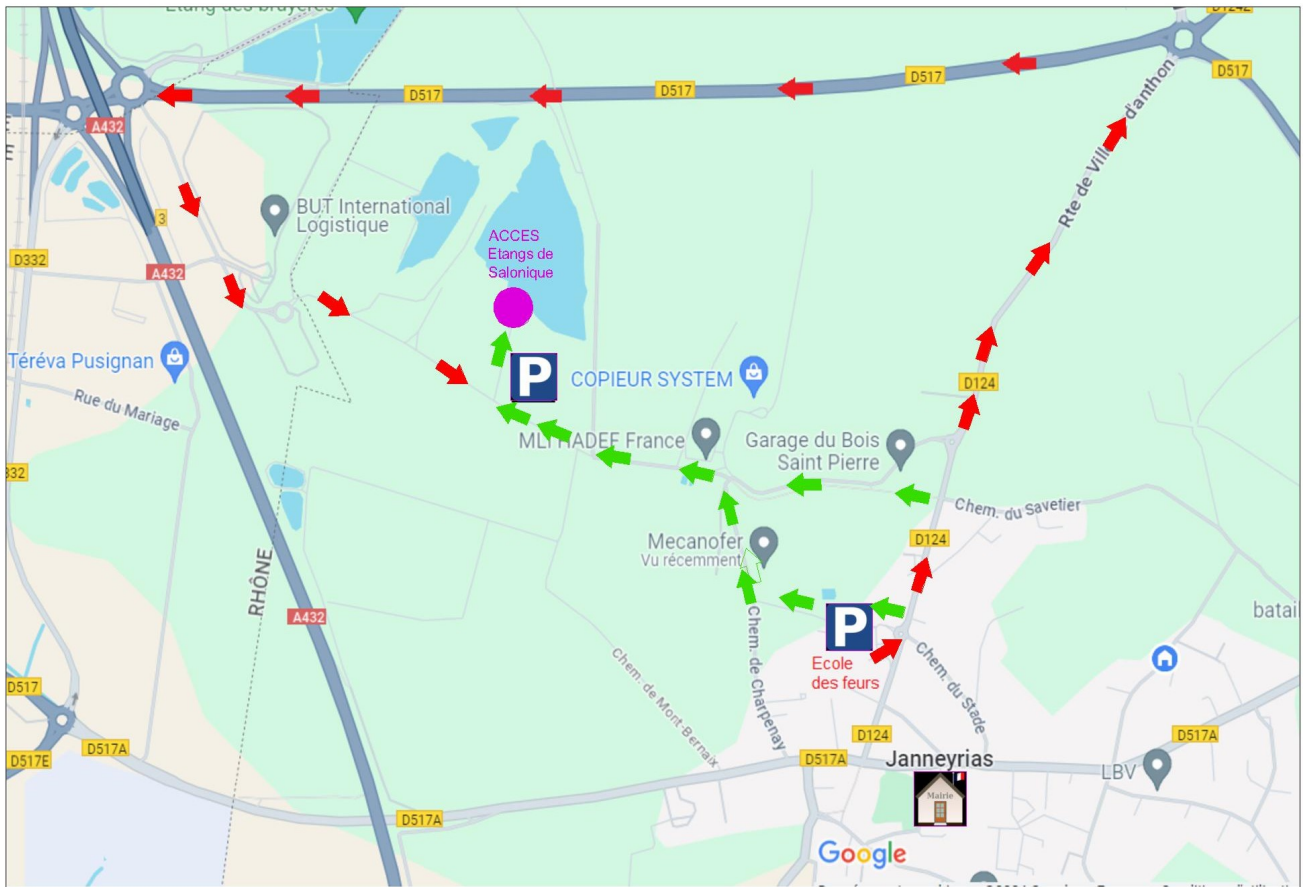
- ◆ Démonstration et initiation au Jet ski à bras, par Estelle Poret, vice-championne du monde et Jeremy Poret, 15 fois champion du monde
- ◆ Démonstration de modélisme naval, par Yvan Sanchez et les membres de la MJC de Vaulx en Velin
- ◆ Pêche aux canards, barbe à papa, tir à la carabine (activités payantes)
- ◆ Espace pétanque libre
- ◆ Soirée dansante animée par Mister Twin chanteur/DJ à partir de 19h00
- ◆ Feu d'artifice entre 22h30 et 23h00
- ◆ Buvette et restauration assurées par le Comité des Fêtes de Janneyrias à partir de 16h00

Parking assuré

Plan d'accès au dos.



PLAN DE CIRCULATION



FEU D'ARTIFICE JANNEYRIAS 2024

Coordonnées 45.759992, 5.097343
chemin de Salonique 38280 Janneyrias

-  ENTREE ETANGS DE SALONIQUE
-  ACCES VOIE RAPIDE
-  ACCES CHEMIN RURAL

